Pays de Laon C O M M U N A U T É d'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 15/07/2021 à 14h32
Réference de l'AR: 002-200043495-20210707-DEC202107_42-DE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2021

Délibération n°42

Date de convocation : le 30/06/21

Date d'affichage : le

2 0 1111, 2021

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 juillet 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :

G.HARANT - Y.BRUN - F.DEMAZURE - P.BIEDAL - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - P.VAN

HAMME - C.VUAROQUEAUX - M.MACHAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F.HARANG
JM.RABOUILLE - S.JUILLIART - F.FERON - P.MEZZAROBBA - Y.LEMOINE - B.BUVRY
JM.WACK - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - F.JOLY

- P.MOZIN - D.VALLIERE - AM.SAUVEZ - F.POIDEVIN -JM.QUERE - H.LAHYANI
H.DAUCHEZ - A.TOURNEUX - C.CHATELAIN - B.LEBEL - S.WEIL - P.CERVI - N.DRAGON
G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - C.LAMBERT - R.CARLIER - L.BOURGEOIS - P.PIRE
IL.LIENARD - R.RENARD - M.FRAISE - P.DHENIN - J.VERON - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :

J.BALITOUT à Y.BRUN - P.DEROCH à Y.BRUN - C.COULON à E.DELHAYE - F.BOUILLE à
B.BUVRY - C.MATHIEU à F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES à S.LETOT-DURANDE G.BLANCHARD-DOUCHAIN à AM.SAUVEZ - D.VALISSANT à Y.BUFFET - D.PIERRE à
S.DUPONT - A.DELEBARRE-TESSEDRE à D.VALLIERE - MM.PASCUAL à Y.ROBIN A.LEFEVRE à A.TOURNEUX - M.BEAUFRERE à H.LAHYANI - F.KARIMET à F.FERON C.MEULLEMIESTRE à M. FRAISE

<u>Absents Excusés</u>: F.LEAUTE - C.BARAN - E.GOULLIEUX - MP.FOURDRAIN-FAY - Y.RUDER - N.DUSSART - G.CHARLES - P.DRUET - B.TRONEL - M.KELLER -

Objet : Arrêté de nomination de vacataires pour l'accompagnement de la clientèle individuelle dans les souterrains et les tours de la cathédrale de Laon

Rapporteur: Fabrice FERON
Secrétaire de séance : Georges HARANT

<u>Exposé</u>

L'office de tourisme du Pays de Laon organise des visites accompagnées des souterrains et des tours de la cathédrale de Laon à destination de la clientèle individuelle et notamment des séjournants au center parcs Aisne.

Ces visites seront notamment assurées durant l'année par Mesdames Elisabeth CHARPANTIER, Louise COLLET, Joana TOSTAO et Messieurs Alexandre BERNARD et Grégoire DECRUCQ.

Ces agents seront rémunérés sur la base de 12 €uros brut de l'heure la semaine et 18 €uros brut de l'heure les dimanches et jours fériés, conformément aux conditions tarifaires arrêtées par la délibération du 25 avril 2019.

Délibération

Vu l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

- 1- d'approuver la nomination de Mesdames Elisabeth CHARPANTIER, Louise COLLET, Joana TOSTAO et Messieurs Alexandre BERNARD et Grégoire DECRUCQ en tant que vacataire de la fonction publique territoriale de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon en qualité de guide accompagnateur.
- 2- d'approuver le niveau de rémunération des guides accompagnateurs, conformément aux conditions tarifaires arrêtées par la délibération du 25 avril 2019
- 3- d'autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ou son représentant à signer les ordres de mission des guides accompagnateurs.
- 4- de dire que les crédits sont inscrits au budget de l'office de tourisme au chapitre 012.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT A COMPTER DU 2 0 JUIL 2021

Pour extrait conforme





Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 50
Nombre de votes exprimés	: 65
Votes favorables	: 65
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00